



let

LE TRAVAIL À LA DEMANDE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

Nous sommes startupers, entrepreneurs, économistes, professeurs, étudiants et partageons les mêmes valeurs et la même conviction. Nous nous sommes rassemblés pour combattre l'un des problèmes majeurs de notre société : la précarité étudiante. Nous avons décidé de créer le mouvement «LET» : liberté, étudier, travailler. Nous portons pour grande ambition de réduire cette précarité ainsi que les inégalités sociales face aux études.

ÉTUDIER UN LUXE !

L'accès aux études supérieures est très inégalitaire en France, soit deux fois moins élevé chez les enfants « d'origine populaire » que chez ceux « d'origine supérieure ». Pour autant, le succès dans les études des enfants de ces deux catégories sociales est quasiment équivalent.

Malgré les mesures mises en place par le gouvernement (bourses, aides au logement), 54% des étudiants estiment avoir des problèmes financiers importants. Le coût de la vie étudiante a augmenté de plus de 50% entre 2002 et 2012.

LE SALARIAT SE NORMALISE

En 2016, 46% des étudiants exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire. Malheureusement, ce même salariat représente la première cause d'échec à l'université en 2016.

Le problème n'est donc pas de trouver un job, mais d'en trouver un qui s'adapte à son emploi du temps. Les étudiants ont très peu de visibilité sur leurs disponibilités, il est donc difficile pour eux de concilier leurs études avec un travail à horaires fixes, non flexible et beaucoup trop engageant.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Depuis plusieurs mois nous assistons à une profonde évolution du marché du travail. Ce changement majeur est le résultat du développement du numérique, de l'accélération de la digitalisation de notre économie mais aussi des nouveaux modes et attentes du marché du travail.

Des dizaines de plateformes proposant de « nouveaux » jobs en tout genre naissent. Leur objectif est d'apporter une nouvelle flexibilité favorisant la naissance du travail « à la demande ».
Ce travail à la demande s'impose donc aujourd'hui comme la solution à la précarité étudiante grandissante.

LE JOB ÉTUDIANT EST MORT, VIVE LE JOB ÉTUDIANT

Flexibilité

- Travail à la demande – il est possible de travailler en fonction de son emploi du temps scolaire et de ses disponibilités personnelles

Rémunération attrayante

- Nouvelle source de revenu, financièrement plus attractive que le SMIC
- Réduction des inégalités sociales, solution unique pour les foyers ne pouvant assumer le coût des études de leurs enfants

Expérience

- Un moyen de mettre ses compétences au service des entreprises, découverte de nouvelles vocations
- Diversification des expériences professionnelles, la nouvelle génération se forme dès son plus jeune âge à l'adaptabilité et au développement de ses « soft-skills »
- Premier pas vers l'entrepreneuriat, opportunité de poursuivre l'aventure ou de la valoriser auprès des recruteurs
- Responsabilisation grâce à une travail en freelance, où l'étudiant évolue dans une relations non hiérarchique avec son client
- Inculque les valeurs du travail aux plus jeunes, rapproche un génération de néo-entrepreneurs et d'entreprises traditionnelles

LE TRAVAIL INDÉPENDANT

Pour travailler légalement et bénéficier de cette flexibilité, l'étudiant doit se mettre à son compte et adopter un statut professionnel. Dans la majorité des cas, le statut micro-entrepreneur est choisi (anciennement auto-entrepreneur).

Les avantages pour l'étudiant :

- S'obtient et se supprime gratuitement en ligne
- Conserve sa sécurité sociale liée à son activité principale d'étudiant
- Bénéficie de réduction de charges sur 3 ans

Ses limites :

- Mauvaise image et mauvaise presse (phénomène d'ubérisation)
- Complexe administrativement (déclarations trimestrielles, annuelles et demande d'ACCRES)
- Réduction de charges seulement les 3 premières années
- Taxe liée à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) non adaptée à la cible étudiante (activité secondaire et absence de locaux professionnels)
- Aucun domaine d'activité adapté à l'étudiant qui est en cours de formation et de spécialisation et qui souhaite apporter son soutien aux acteurs économiques tout en découvrant plusieurs métiers.

LE LET, UN MOUVEMENT QUI FACILITE LE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS

Tout individu devrait avoir accès aux études supérieures. Il devrait pouvoir les réaliser sans avoir à se soucier de ses finances personnelles ou sans que sa famille se mette en difficulté pour sa réussite. Donnons l'opportunité aux étudiants de se donner les moyens de leurs ambitions, peu importe le milieu social dont ils sont d'origines.

Nous croyons aux modèles des nouvelles plateformes de jobs responsables et souhaitons accompagner leur développement. Les étudiants en difficulté financière devraient pouvoir « s'essayer » à ces nouvelles activités professionnelles, sans contraintes administratives et charges non adaptées. Notre objectif est donc de faciliter l'accès à ce nouveau mode de travail et de le démocratiser.

Nos actions concrètes

- Communiquer et promouvoir les bénéfices du travail indépendant
- Repenser le statut micro-entrepreneur pour les étudiants (cf. nos propositions ci-dessous)
- Favoriser l'émergence d'étudiants entrepreneurs (le statut micro-entrepreneur est un tremplin vers l'entrepreneuriat)
- Agir pour la « responsabilisation » des plateformes numériques (mise en place de normes qui attribuent des labels aux plateformes)

ENTREPRISES

Encourageons les entreprises à faire appel à des étudiants indépendants, en sécurisant le cadre contractuel existant.

Les intérêts pour les entreprises de recourir à des étudiants indépendants sont nombreux : d'une part, elles peuvent leur confier des tâches variées, dès qu'elles en ont besoin, pour de courtes périodes ou quelques heures seulement. D'autre part, elles font découvrir leur environnement de travail à de futurs diplômés.

Toutefois, le principal frein au développement de ce modèle est le risque de requalification en contrat de travail.

Afin de limiter au maximum ce risque et de rassurer les entreprises, la communication et l'information sont indispensables : l'étudiant doit être libre de fixer ses conditions d'intervention.

Dans ces limites, la législation devrait garantir une protection contre le risque de requalification en contrat de travail.

NOS PROPOSITIONS

Pour 2017

- Suppression de la CFE pour tous les étudiants
- Création d'un statut professionnel « étudiant indépendant ». Il permettra de réaliser tout types de missions pour les entreprises
- Les charges seront réduites automatiquement selon des paliers de chiffre d'affaires (5% jusqu'à 5 000€ ; 10% jusqu'à 20 000€ ; 20% au delà)

Pour 2018

- Les étudiants peuvent « s'essayer » à n'importe quelle activité professionnelle, sans statut spécifique, jusqu'à 5 000€ de revenus par an
- Prélèvement à la source de leurs charges sociales. Encadrement de ce marché par les plateformes « licenciées » de l'économie collaborative

CONTACT

Email : jesoutienslet@gmail.com

Tél : 0676601540

Site internet : www.let-france.fr

ILS NOUS SOUTIENNENT

JobyPepper

 **Crème de la Crème**

 **manners**

 **l'Observatoire
de l'Uberisation**

FED *ae*
FÉDÉRATION DES AUTO-ENTREPRENEURS

FRANCE  **DIGITALE**